

GRILLE DES HONORAIRES AU 01/04/2017

Les honoraires de l'agent immobilier ORPI sont à la charge de l'acquéreur,
à hauteur des taux affichés sur la présente grille.

Montants TTC (T.V.A à 20%), calculés sur le prix de vente hors honoraires.

PRIX DE VENTE HORS HONORAIRES		TAUX TTC
DE	A	
0 €	39.999€	Forfait 3.500€
40.000€	60.000€	9,00%
60.001€	75.000€	8,50%
75.001€	120.000€	8,00%
120.001€	200.000€	7,00%
200.001€	300.000€	6,50%
300.001€	400.000€	6,00%
400.001€	au-delà	5,00%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

La délivrance d'une note est obligatoire